

Synthèse des travaux de groupe

SERVICES ESSENTIELS

2019 - 2020

Réalisé à l'occasion du Forum Urbain Mondial d'Abu Dhabi de février 2020 sur « Villes d'opportunités : relier culture et innovation » et du Sommet Afrique - France de juin 2020 sur la ville durable.

EDITORIAL

La notion d'accès aux services essentiels fait souvent référence à une injonction présentée comme urgente et universelle : celle de garantir à l'ensemble de la population, y compris aux populations les plus vulnérables, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et l'hygiène de l'eau (ODD 6), aux énergies et en particulier à l'électricité (ODD 7), au logement, à l'éducation, à la santé, aux médicaments, à la connaissance, à la justice, aux transports et déplacements, voire au crédit, et enfin à la gestion des déchets (ODD 12) qui pourrait bien se voir, de façon un peu provocatrice, comme une résultante parmi d'autres, des activités décrites ci-avant.

Notre groupe de travail, selon la feuille de route qu'il s'est fixé, a cependant concentré ses travaux sur les trois thèmes suivants :

- L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène de l'eau ;
- La gestion des déchets urbains solides ;
- L'accès à l'énergie.

Ces différents services essentiels font largement référence aux cibles clés des Objectifs de développement durable (ODD 6, ODD 7, ODD 11, ODD 12 et ODD 14) et font écho au Nouvel Agen-

da Urbain offrant des premières pistes de réflexion pour ce groupe de travail en termes de renforcement d'accès aux services essentiels, de réduction de la pollution ou de coûts.

Permettre l'accès aux services essentiels demande de réfléchir d'emblée en termes de gouvernance et d'inclusion sociale, de prise en compte des contextes économiques locaux, nationaux, voire internationaux, de stratégies et de politiques publiques et privées, de formation ou d'innovation, sans se restreindre aux seuls aspects technologiques.

La notion même d'accès aux services essentiels peut-être envisagée de manière plurielle selon les approches et les points de vue qu'on adopte (habitant et bénéficiaire, isolé ou en association, responsable politique national ou territorial, cadre public, entreprise, agent de santé publique, protecteur de la nature...).

S'agit-il d'accéder à des besoins essentiels pour tous ? S'agit-il d'un bien commun, voire de droit commun ? Faut-il répondre aux besoins de manière égalitaire ou de façon équitable, en prenant en compte des critères socioéconomiques ou géographiques des bénéficiaires ? L'accès à ces services essen-

tiels peut-il s'envisager sous l'angle d'un marché économique essentiellement lucratif ? Comment considérer alors l'aspect d'utilité publique de ces services et donc leur gouvernance associée ?

Tous ces angles d'approche sont pertinents au regard des besoins rencontrés, qu'ils soient à court, moyen ou long termes et rendent d'autant plus complexe la gestion des enjeux des services essentiels.

Le groupe de travail a choisi de privilégier l'accès aux services essentiels pour les acteurs locaux et les habitants ; souce d'une ville plus inclusive et durable. Il souligne ainsi l'importance accordée aux principes fondateurs de l'Aide publique au développement et notamment ceux liés au co-développement, au renforcement des capacités locales, nationales ou territoriales, urbaines ou rurales. Suivent ensuite les questions technologiques et financières.

Ce prisme a permis de nourrir la réflexion, la recherche de cohérence et de synergie entre des approches qui peuvent parfois apparaître en opposition.

Ainsi, les thèmes du développement durable, de la lutte contre les impacts négatifs du changement climatique, de la faisabilité et de l'opérationnalité des pro-

grammes et projets, de la capacité de répliation pour le plus grand nombre, ont été abordés comme essentiels à la mise en œuvre des services visés. Les réflexions du groupe ont également intégré le thème du Forum Urbain Mondial articulant culture et innovation.

Le concept d'innovation a ainsi été réinterrogé sous l'angle de la modernité, et de la lutte contre les fausses images de la modernité parfois portées par le tout technologique. L'innovation aujourd'hui, c'est également savoir valoriser les approches locales, la richesse des cultures ancrées dans un territoire et les solutions fondées sur la nature, particulièrement résilientes qui articulent étroitement les composantes sociales et environnementales. En opposition, le tout technologique et ses écueils parfois lourds de conséquences peuvent venir freiner des innovations actuelles en raison d'a priori sur des solutions *low techs* qui font pourtant leurs preuves.

La culture est quant à elle envisagée comme un moyen permettant de s'appuyer sur des relais locaux pour mieux comprendre et sensibiliser aux enjeux des services essentiels et mieux les comprendre. Elle permet une meilleure appropriation des projets, des démarches et technique par une popula-

tion sensibilisée au cœur de sa propre culture. Elle inclut de nombreux modes d'expression et d'échange. Elle permet également de placer les services essentiels au cœur des préoccupations de la cité, les adressant à tous sans les restreindre aux seules approches fonctionnalistes et technicistes.

Enfin, elle donne sens aux notions non moins essentielles d'investissement, de capacités d'investir et de maintenir, aux notions liées à l'amortissement, à la fiscalité comme à la gouvernance publique et privée ; notions qui restent ancrées dans des cultures en permanentes évolutions.

Maurice Barth
Grand Est Solidarité et Développement (GESCOD)

Co- Pilotes



Avec la contribution de







TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 DÉFINITION ET APPROCHE DU SUJET

8

PARTIE 2 RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

Recommandation 1 10
Définir le rôle de chaque échelon de la gouvernance pour une mise en place et une gestion efficace des services

Recommandation 2 13
Planifier la mise en place de services essentiels afin qu'ils répondent aux besoins et moyens de la population locale

Recommandation 3 17
Assurer un accès universel et équitable à des services essentiels de qualité, incluant l'ensemble de la population, indépendamment des questions de genre, d'âge ou d'origines sociales

Recommandation 4 19
Sensibiliser et former les acteurs à la mise en place de réseaux de services essentiels

Recommandation 5 21
Considérer l'aménagement des services essentiels comme un moyen innovant pour la création de nouvelles activités économiques

Recommandation 6 24
S'appuyer sur les coopérations à de multiples échelles

CONCLUSION

27





PARTIE 1

DÉFINITION ET APPROCHE DU SUJET

Les travaux de ce groupe de travail portent sur les services essentiels suivants :

- l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène de l'eau ;
- la gestion des déchets ;
- la production et la desserte d'énergie.

Ils sont largement inspirés des grands textes internationaux : le Nouvel Agenda Urbain, les Objectifs de développement durable, mais également les textes stratégiques français portant sur ces services.

Les ODD 6, 7 et 12 traitent directement les services essentiels étudiés par ce groupe de travail et déclinent les objectifs suivants :

ODD 6 : Eau propre et assainissement

Il cible « un accès universel et équitable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement d'ici 2030 ».

Il fixe des objectifs en matière de qualité

de l'eau par la limitation de sa pollution, de gestion durable pour limiter le gaspillage de la ressource, de gestion intégrée de ressource en eau et de protection des écosystèmes liés à l'eau.

ODD 7 : Énergie propre et à coût abordable

La question énergétique est directement liée à la lutte contre le changement climatique par des modes de production qui soient durables mais également permettre une opportunité de développer les territoires par l'essor économique territorial.

Il vise à favoriser un accès universel à l'énergie, à développer en priorité les énergies renouvelables et la recherche sur les technologies d'énergie propre.

ODD 12 : Consommation et production durables

Les ODD intègrent la question des déchets dans une approche plus globale que le seul ODD 12, mais celui-ci a le plus servi aux travaux du groupe. Il





invite à faire réfléchir producteurs et consommateurs sur leurs pratiques et à l'impact de celles-ci sur l'environnement.

Il invite à réduire le gaspillage alimentaire, à gérer de façon écologique les déchets chimiques et à réduire les déchets produits.

Les recommandations formulées dans ce livret suivent également un cheminement composé de thématiques essentielles à la mise en place de services urbains à savoir le rôle de la gouvernance, des politiques publiques et de la planification, de l'inclusion,

de la formation des acteurs et de la sensibilisation des décideurs, comme des usagers, des modèles économiques et enfin des réseaux de coopération d'acteurs.

Elles sont issues de l'expérience des membres du groupe de travail issus des univers étatiques, publics, privés, ou encore associatifs.

À partir de cette étude, il nous est possible de partager quelques recommandations plus précises et étayées d'exemples concrets.





PARTIE 2

RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

Recommandation 1

Définir le rôle de chaque échelon de la gouvernance pour une mise en place et une gestion efficace des services.

Définition du cadre réglementaire

Quelle échelle de mise en place et de gestion des services ?

La question de l'échelle à laquelle les services essentiels sont mis en place et gérés est centrale. La définition à l'échelle nationale d'un cadre réglementaire répartissant de manière claire les compétences des différents échelons de la gouvernance allant de l'État central, aux régions et aux collectivités locales est un prérequis à la création de services essentiels efficaces. Qui en définit la stratégie ? Qui en assure la maîtrise d'ouvrage et coordonne l'ensemble des parties prenantes ?

L'échelle de gestion des services

S'appuyer sur une échelle adaptée pour la mise en place et la gestion des services essentiels, en dépassant les limites administratives classiques lorsqu'elles sont inadaptées, au profit d'un territoire permettant un service optimal, tout en valorisant les possibles évolutions du cadre réglementaire des Etats.





PROJET

Premier syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement

Le SYCOMI, premier syndicat intercommunal de gestion de l'eau au Cameroun, créé progressivement depuis 2010 à l'échelle du département du Mbam et Inoubou en partenariat avec le Syndicat départemental de l'eau et de l'assainissement du Bas-Rhin SDEA et GESCOD.

Il regroupe neuf communes qui ont décidé de mettre en commun leurs moyens pour la gestion d'un nouveau service public de l'eau et de l'assainissement, relevant de leur compétence à l'origine. Il est responsable des investissements nouveaux, du bon fonctionnement des ouvrages, de la qualité

de l'eau mais aussi de la mise en place d'une stratégie départementale sur l'eau et l'assainissement. Il bénéficie des financements directs des fonds d'investissement direct camerounais, de celui des communes et des comités villageois de gestion des points d'eau. Depuis 2018, il a été répliqué sur le syndicat départemental voisin de la Lékié. (CAMEROUN)



www.gescod.org

Partenariats pour équilibrer le développement entre territoires

Nous appelons également l'autorité responsable de la mise en place des services essentiels à favoriser l'équilibre de développement entre les territoires urbains et/ou ruraux. La coopération entre autorités locales compétentes s'organise pour une nouvelle échelle de gouvernance des services essentiels et devient un moyen d'équilibrer le développement des territoires.





Gouvernance et quartiers informels

L'objectif de desservir l'ensemble des quartiers par les services essentiels s'avère un défi particulièrement important dans les territoires où une majorité de l'urbanisation se développe de manière informelle. Cependant, la mise en place de services ne tient pas uniquement à l'amélioration des conditions de vie des habitants mais contribue aussi à la réduction des risques de crises sanitaires en renforçant l'hygiène (eau), à la diminution de la pression exercée sur les sols et les nappes phréatiques (assainissement, déchets) et à l'augmentation de la productivité économique (énergie). Cela favorise aussi l'accès à l'éducation et à la création d'emplois.

L'eau comme bien commun

Nous appelons à considérer l'eau comme un bien commun, essentiel et vital, et non comme un bien marchand. La ressource en eau potable doit être rendue disponible à coût abordable pour l'ensemble de la population. Elle doit également être considérée comme un bien rare essentiel à protéger et gérer sur l'ensemble de sa filière.

Raccorder les quartiers informels aux services essentiels

Nous recommandons une grande attention à l'inclusion des quartiers informels, souvent ignorés par les autorités publiques. Il faut qu'ils soient inclus dans les politiques de raccordement aux services essentiels, ce qui constitue souvent le premier pas vers la reconnaissance de ces quartiers.





PROJET

Stratégie d'assainissement et gestion des déchets dans le quartier informel du Vallon Metzinger

Le projet ASSMA vise à développer à l'échelle de quelques 120 000 habitants un programme d'assainissement non collectif, adapté au profil hydrogéologique et topographique du Vallon. Cela va se développer à travers

la mise en œuvre d'une filière complète d'équipements de latrines multifamiliales accessibles financièrement et d'un système public-privé de collecte, de traitement et de valorisation innovante des boues de vidanges de latrines.

Cette stratégie est soutenue par une forte action de sensibilisation et d'appui à l'organisation des services publics coordinateurs. (Mahajanga - MADAGASCAR)



www.gescod.org

Recommandation 2

Planifier la mise en place de services essentiels afin qu'ils répondent aux besoins et moyens de la population locale.

Pourquoi planifier la mise en place de services essentiels ? L'importance de la desserte des populations par des réseaux efficaces de services essentiels n'est pas cantonnée à la réponse aux exigences de base indispensables à la vie collective. Elle est plus largement une condition préalable au développement de certaines activités économiques et donc, de la croissance locale (Stratégie Transition énergétique 2019-2022, AFD).





Accroître la connaissance pour mieux planifier les services essentiels

L'enjeu de la connaissance est crucial. La planification des services essentiels suppose l'arbitrage entre diverses options de mise en place : un système centralisé ou décentralisé, à la parcelle ou collectif... Afin d'arrêter des choix éclairés, il est fondamental que les autorités s'appuient sur une connaissance précise de leurs caractéristiques sociales, culturelles, économiques ou encore topographiques.

Renforcer les outils de connaissance des territoires et des attentes locales

Nous recommandons au même titre le développement des études socio-économiques et le recueil des attentes des habitants (concertation, enquêtes- ménages...) afin de planifier un projet résilient, correspondant aux caractéristiques topographiques, et qui réponde aux attentes locales. Pour cela, nous recommandons, le développement des Systèmes d'information géographique (SIG) qui permettent d'analyser les caractéristiques territoriales et de faire des choix à la fois éclairés et adaptés.



PROJET

Projet de drainage fluvial et de service d'information géographique

GESCOD, en lien avec la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et leurs partenaires, collaborent avec la Communauté urbaine de Douala dans le cadre de la

construction-rénovation de 47 km de drains pluviaux. Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de gouvernance locale dans le domaine de l'assainissement urbain. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage soutient également la création d'un SIG, axé sur le partage des données, servant d'appui technique au projet de drainage. (Douala - CAMEROUN)



www.gescod.org





Approche transversale

Cette approche par la connaissance encourage à mettre fin à l'approche en silos au profit d'une approche holistique des stratégies et des projets, en encourageant les coopérations entre milieux politiques, techniques (professionnels de l'urbain et organismes de recherche) et sociaux (société civile et ONG).

Usage des nouvelles technologies

L'usage des nouvelles technologies est une piste de travail intéressante pour associer de multiples acteurs. Elles permettent de développer des éléments de connaissances des territoires, des modes de participation citoyenne utiles au monde opérationnel, aux scientifiques ou encore aux décideurs politiques. Les images satellitaires notamment, permettent d'obtenir des images précises du maillage des quartiers formels comme informels et les pratiques de crowdsourcing associent les habitants équipés de smartphones à la production de connaissances cartographiques...

Développer les outils prospectifs pour anticiper les besoins

À la connaissance accrue du territoire bâti, s'ajoute le développement des démarches prospectives portant notamment sur la croissance démographique endogène ou exogène permettent d'anticiper la croissance urbaine, qu'elle se situe au sein d'espaces planifiés ou non. La prospective devrait permettre l'installation d'infrastructures structurantes aux prémices de la formation du quartier informel et ainsi, simplifier le raccordement des habitations par la diminution des coûts de raccordement.

Penser les synergies entre services pour créer des filières et de la valeur

Planifier les services essentiels c'est aussi penser les synergies entre les différents services et développer des filières professionnelles à l'échelle d'un territoire. Ces synergies, notamment entre services de gestion des déchets et filières de valorisation, contribuent à réduire les coûts liés au traitement des déchets et à créer de la richesse par le développement du réusage, du recyclage, de la méthanisation ou encore du compostage.



Planifier des services adaptés aux moyens et aux besoins locaux

La planification implique également de réfléchir au modèle de services que l'on veut mettre en place. S'agissant d'espaces éloignés des réseaux centralisés comme les territoires périurbains, ruraux ou les quartiers informels situés en zones périphériques parfois difficiles d'accès, des solutions alternatives, qu'elles soient transitoires ou non, peuvent être envisagées en respectant un accès équitable aux services. Les solutions alternatives, tel que l'assainissement individuel ou par mini-égout, présentent divers avantages liés au contexte topographique, à la réduction des coûts d'installation et à une plus grande facilité de maintenance.

Planifier en concertant

Les populations desservies par des systèmes transitoires doivent, le plus possible, être associée à la planification du service afin d'assurer une appropriation et une acceptation sociale du projet.



OUTIL

Le guide Service d'assainissement par mini-égout

Ce guide élaboré par le pS-Eau en partenariat avec l'AFD, le SIAAP, le GRET et grâce aux contributions d'experts africains, présente les avantages de la mise en place d'un système d'assainissement condominium ou par mini-égout.

Ces réseaux au diamètre réduit permettent de desservir ménages et espaces publics

en services d'assainissement à l'échelle d'un quartier et à coût réduit par rapport aux réseaux centralisés. La diminution des coûts est notamment due à la réduction de l'enfouissement à la réduction du linéaire des conduits et du nombre de regards, et à la simplification de la connexion usagers au réseau.

www.pseau.org





Recommandation 3

Assurer un accès universel et équitable à des services essentiels de qualité, incluant l'ensemble de la population, indépendamment des questions de genre, d'âge ou d'origines sociales.

Entre autres, les services essentiels permettent de réduire la vulnérabilité des populations les plus précaires en diminuant leur exposition aux risques sanitaires, notamment les maladies hydriques (diarrhéiques, manque d'assainissement) et contribuent à développer des opportunités de développement économique et social.

Il s'agit d'un enjeu crucial pour les femmes et les jeunes filles qui, selon l'UNICEF, perdent 200 millions d'heures pour l'approvisionnement des logements en eau. La desserte des populations par une source d'eau à proximité du lieu de vie permet notamment de dégager du temps pour les études et de donner une plus grande autonomie aux femmes.





Des services et des tarifs adaptés

Afin de rendre les services essentiels plus inclusifs, nous encourageons la mise en place de dispositifs d'accès adaptés et de tarifications, prenant en compte les capacités financières des populations, tout en les incitant à contribuer aux coûts d'une mise en place pérenne de ces services.



OUTIL

CTSuite : un accès à l'eau courante pour tous les urbains

La mise en œuvre de la solution CTSuite par CityTaps permet aux abonnés de prépayer leur consommation d'eau en créditant un compte eau à tout moment avec un téléphone portable et pour n'importe quel montant grâce au paiement mobile. Les urbains les plus défavorisés peuvent ainsi être connectés au réseau d'eau existant et payer de petits montants en fonction de leurs revenus irréguliers.

La solution permet également aux abonnés qui ont été déconnectés faute de paiement, d'être reconnectés en remboursant leurs dettes par micro-paiements quotidiens. La compagnie d'eau a ainsi accès à l'ensemble des données de paiement et de consommation d'eau sur la plateforme CTCloud, ce qui lui permet de gérer son service de manière plus transparente et de réduire ses coûts d'opération.

www.citytaps.org

Sensibilisation de la population par la population

Nous préconisons également de développer des projets qui incluent la population et les sensibilisent aux bonnes pratiques d'usage des services par des moyens de communication locale adaptés aux pratiques culturelles, pour une meilleure médiation sociale.





Recommandation 4

Sensibiliser et former les acteurs à la mise en place de réseaux de services essentiels.

Mise en capacité des acteurs

La sensibilisation et la formation des acteurs contribuent à leur mise en capacité et permettent de conforter la pérennité des services envisagés, d'assurer la redevabilité sociale et la légitimité des actions envisagées, et de valoriser des métiers en les rendant attractifs et pérennes. La maîtrise d'ouvrage chargée de la coordination doit y veiller.

Coopérer pour former les acteurs locaux

Afin de remédier à une dépendance négative à l'expertise extérieure pour la formation des techniciens et ingénieurs locaux, nous recommandons de renforcer les coopérations visant la création de formations des acteurs techniques et politiques, dédiées au pilotage des services essentiels dans toutes leurs dimensions : mise en œuvre, gestion technique et financière, organisationnelle...

L'enjeu des coopérations se situe aussi fortement dans les capacités d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage locale et d'élaboration des cahiers des charges pour s'assurer que la commande publique intègre bien les attentes de la société civile.



PROJET

Accompagner pour améliorer la gestion de l'assainissement et des déchets

Les projets assainissement et déchets à Mahajanga s'inscrivent dans une logique d'appui aux autorités locales afin de renforcer leurs capacités en termes de maîtrise d'ouvrage, par la formation et la réalisation d'investissements pilotes.



Le renforcement de la gouvernance locale a permis la structuration d'une plateforme multi-acteurs intégrant les organisations de la société civile, sur des modèles de partenariats publics-privés.

En parallèle, l'accompagnement et la sensibilisation ont encouragé l'évolution des comportements vers une meilleure hygiène, évaluée par l'Institut Pasteur à Madagascar. S'en sont suivis, depuis 2013, l'établissement d'une chaîne complète d'assainissement et un accroissement de l'accès aux équipements de base. (Mahajanga - MADAGASCAR)

www.gescod.org

Sensibiliser les élus aux enjeux des services essentiels

La formation d'experts locaux permet également aux techniciens, aux ingénieurs, aux professeurs et chercheurs, de sensibiliser directement les élus locaux grâce au partage de leur expertise autour des enjeux des services essentiels, à l'échelle des territoires concernés.

Sensibilisation transversale

Nous recommandons que ces formations ne se limitent pas à un transfert de compétences vertical mais qu'elles associent de façon transversale, universités, acteurs locaux, populations et organisations de la société civile et qu'elles promeuvent les échanges entre acteurs locaux des territoires sur leurs domaines d'expertise.





Recommandation 5

Considérer l'aménagement des services essentiels comme un moyen innovant pour la création de nouvelles activités économiques.

Offre alternative des services essentiels

Nous recommandons la promotion des solutions alternatives et innovantes de services essentiels. Les offres *low tech* ou les solutions fondées sur la nature présentent des avantages, notamment en termes de coûts pour les collectivités, et contribuent également à la desserte universelle de tous par les services essentiels.





La création de services comme opportunité de développement économique

Le développement de l'offre services doit être envisagé comme un moyen de créer de nouvelles activités économiques, au-delà des synergies directes entre services. Le raccordement à l'énergie par exemple contribue au développement de nouvelles activités économiques.



OUTIL

Le Café Lumière de Madagascar

Ce projet d'Électriciens sans frontières, du GRET et de Positive planet est conçu comme une plateforme énergétique multiservices alimentée principalement par l'énergie solaire. Cet outil doit répondre aux besoins de développement des zones rurales malgaches en permettant de développer des services marchands (froid, transformation agroalimentaire, artisanat...), services individuels (charge de téléphone, bureautique, éclairage) et assurera la desserte en énergie des services publics moins équilibrés financièrement.

www.electriciens-sans-frontieres.org

La loi Oudin-Santini (2005)

En France, l'adoption de la loi Oudin-Santini en 2005 a permis aux collectivités locales, aux communes et aux syndicats mixtes chargés des services d'eau potable et d'assainissement, aux agences de l'eau, de consacrer 1% de leur budget au financement de projets de développement international menés par des collectivités étrangères sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement.

Financer les services d'assainissement

Les questions de financement touchent particulièrement la mise en place des services d'assainissement parfois considérés comme tabous ou non prioritaires. Nous invitons à reconnaître l'importance de l'assainissement pour l'accomplissement des ODD en termes de santé humaine, et à financer ces services au même titre que la desserte en eau potable.



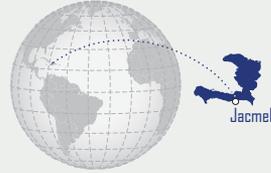


PROJET

Projet de gestion des déchets

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg avec la ville de Jacmel se sont données comme objectif la structuration d'un service public de collecte et traitement des déchets.

Pour cela, et avec l'appui financier de l'Union européenne, une action multiforme a été mise en œuvre agissant sur toutes les composantes d'un service public pérenne : structuration des services municipaux, augmentation du niveau de recouvrement de la principale taxe communale pour la mise en



œuvre d'une large opération de recensement fiscal, appuyée par un SIG sur base d'image satellitaire, organisation de la collecte des déchets et équipement des services, et mise en service d'un centre de traitement des déchets. (Jacmel - HAÏTI)

www.strasbourg.eu





Recommandation 6

S'appuyer sur les coopérations à de multiples échelles.

Coopérer pour la protection de la ressource en eau

Certaines ressources, par leur dimension transnationale, invitent à penser les coopérations entre les autorités à l'échelle internationale. C'est le cas des sources d'eau qui traversent les frontières et sont vitales pour les populations vivant au sein des bassins versants.

La coopération doit permettre d'éviter les conséquences d'une mauvaise gestion de la ressource telles que les pollutions ou les pénuries. Il faut notamment veiller à articuler et à coordonner les filières de l'eau entre producteurs, consommateurs, pollueurs et recycleurs.

Structurer des filières professionnelles

Nous encourageons la structuration de filières professionnelles locales de services essentiels permettant d'améliorer les pratiques, la diffusion de l'expertise et la reconnaissance des filières elles-mêmes. Ces filières permettent de mettre en relation les professionnels, de leur donner un poids et de leur permettre de mener des actions de plaidoyer auprès des autorités locales, nationales et des organisations internationales.





PROJET

Le réseau Ran'eau à Madagascar

L'ONG Ran'Eau, née de l'association entre pS-Eau et l'ONG CITE avec l'appui du GRET a pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des projets liés à l'eau et à l'assainissement à Madagascar, en accord avec la stratégie nationale malgache.

Pour cela, l'organisation fait connaître et valorise les acteurs de l'eau et de l'assainissement à Madagascar, encourage



les échanges et les partages d'expériences entre acteurs, met des ressources à leur disposition et appuie les porteurs de projets dans leur démarche en les conseillant. (MADAGASCAR)

www.raneau.org

Coopérer entre collectivités locales

Nous promovons le modèle des coopérations internationales entre collectivités locales comme un moyen de partager les connaissances et expertises des autorités publiques autour d'enjeux globaux, dont la solution relève de l'approche locale, notamment concernant la gouvernance des services essentiels dans le respect des enjeux de développement local durable.

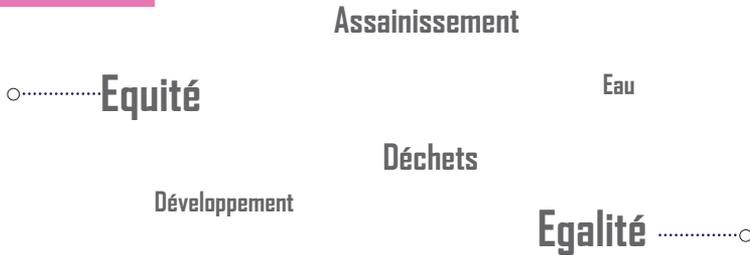






CONCLUSION

Mots-clés



À retenir

Ainsi, les recommandations de ce groupe de travail font état de nombreux points importants pour assurer une desserte universelle et équitable des populations par les services essentiels.

D'une part, l'équité est l'un des maîtres mots de ce livret. Elle doit permettre à court terme, la desserte universelle des populations par des services essentiels de qualité. Elle peut, de façon transitoire ou durable, préparer la desserte égalitaire entre tous les habitants d'un même territoire.

D'autre part, les autorités publiques et leurs services jouent un rôle crucial. Ensemble, ils doivent susciter l'intérêt des décideurs pour les enjeux des services essentiels et articuler la commande publique avec les besoins réels des habitants, tout en préservant l'environnement. Les priorités d'actions se

situent donc dans la montée en capacité des acteurs locaux et dans la reconnaissance des bienfaits d'une desserte de toutes les populations par les services essentiels. Les effets positifs au-delà des seuls principes humanistes, se resserrent pour le développement territorial.

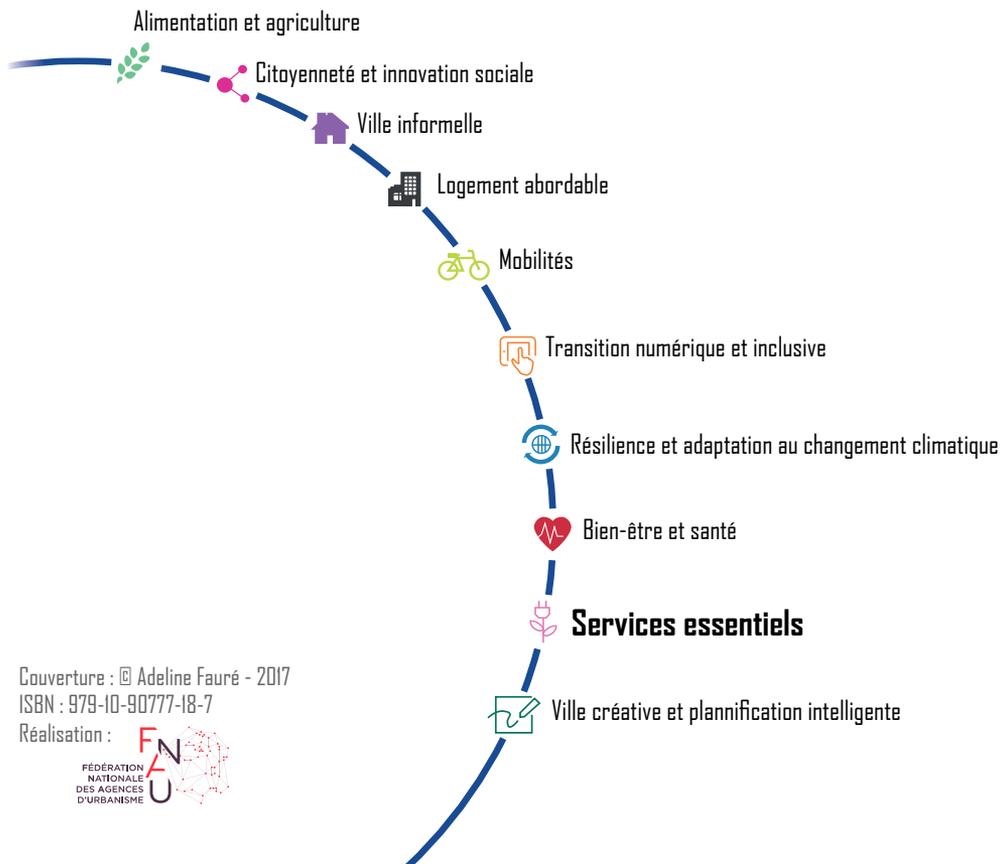
Une planification plus anticipée des services essentiels devrait contribuer à davantage structurer la croissance urbaine et ce faisant, la structuration du monde rural et périurbain, en s'appuyant pour cela sur une gouvernance nouvelle et élargie.

Enfin, pour que cela ne reste pas seulement incantatoire face aux réalités économiques des enjeux, ces recommandations ont face à elles un défi : celui de trouver comment concilier enjeux publics et désir/besoin de croissance des entreprises privées ?





Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Écologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.



Couverture : © Adeline Fauré - 2017

ISBN : 979-10-90777-18-7

Réalisation :

